

Fin de la violence et du harcèlement dans le monde du travail !

Force Ouvrière, avec la Confédération Européenne des Syndicats et la Confédération Syndicale Internationale, fait campagne pour l'adoption d'une nouvelle norme internationale contraignante sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail lors de la Conférence Internationale du Travail qui s'ouvre lundi 10 juin 2019 à Genève. Cela représenterait le premier cadre réglementaire international de protection de tous les travailleurs face aux violences sexistes et sexuelles.

Ce serait un signal fort pour rappeler que la violence n'a pas sa place au travail, qu'elle représente une forme de violation des droits fondamentaux des travailleurs. Les Etats qui ratifieraient ensuite cette convention auraient l'obligation de la mettre en œuvre dans la législation comme dans la pratique pour lutter contre ces fléaux, notamment en renforçant les politiques de prévention, de lutte et de soutien afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail.

Tous les travailleurs doivent bénéficier du droit fondamental à un environnement de travail exempt de violence et de harcèlement, quelle que soit la forme de leur relation contractuelle, dans l'économie formelle et informelle.

Pour Force Ouvrière, l'adoption de ces nouveaux instruments internationaux, ainsi que leur ratification la plus large possible par les états est indispensable !

Paris, le 07 juin 2019

Contacts :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

✉ malexandre
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.83.30

**Béatrice
CLICQ**
Secrétaire confédérale

✉ bclicq
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.00